

ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG
Réaménagement et valorisation commerciale du tour de ville
Gourdon - 46

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION DU 21/03/2016

ANIMATEURS	
Mélanie Mathis, table 3	Mairie : Chargée de projets
Hélène Lefrancq, table 2	Architecte, Agence COQ et LEFRANCQ
Christophe LIBAULT, table 6	Architecte urbaniste, SARL NECHTAN
Audrey BONNIN, table 4	Urbaniste, SARL NECHTAN
Camille BONNEAU, table 7	Valorisation commerciale, VISION PROJECT
Alice FREYTET, table 5	Paysagiste DPLG
Fabien AUSSEL, table 1	Géomètre expert, concepteur VRD SARL AGEFAUR

La réunion a rassemblé 48 participants (47 à la réunion précédente) répartis sur 7 tables de travail dont :

- 46 gourdonnais et 2 participants extérieurs
- 21 femmes et 27 hommes
- 37 actifs pour 11 retraités
- 2 personnes de moins de 30 ans, 29 personnes entre 30 et 59 ans et 17 personnes de 60 ans et +

Objectif : Recueillir les avis des habitants et usagers sur les hypothèses d'aménagement développées sur le tour de ville Sud de Gourdon suite à la première réunion de concertation.

Détail des discussions par table de travail :

Tables	Hypothèse A	Hypothèse B	Hypothèse C	Hypothèse D	Synthèse
1	<p>Largeur de trottoir semble suffisante Chaussée est trop étroite Il est important dans cette hypothèse de garder la double file Le stationnement dans ce sens n'est pas souhaité, il faudrait l'inverser (référence à l'existant)</p>	<p>Augmenter la chaussée à 5 m Stationnement minute plus adapté pour certains commerces Garder du stationnement pour les vélos Ajouter containers verre</p>	<p>Trop de manœuvre à prévoir</p>	<p>Volonté de garder les arbres Crainte pour l'accessibilité si trop de marche sur l'espace public</p>	<p>Unanimité pour le B Avec les améliorations mentionnées : Augmenter la chaussée à 5 m Stationnement minute plus adapté pour certains commerces Garder du stationnement pour les vélos Ajouter containers verre</p>
2				<p>Une majorité pour l'hypothèse D</p>	<p>Hypothèse d'aires de livraison 2 ou 3 1 dispo toute la journée 1 ou 2 limitées dans le temps Arrêts minute juste après le tabac ou devant le boulanger</p> <p>La bande cyclable doit s'inscrire dans un réseau plus large Volonté de conserver le maximum de places de stationnement</p> <p>Avis partagés sur le stationnement ou pas devant la place Charles de Gaulle</p> <p>Volonté d'équité et d'équilibre avec des trottoirs de même largeur des deux côtés</p> <p>L'espace public libéré est apprécié</p> <p>Rappel de la dangerosité des marches vers la place du foirail (accidents fréquents)</p>
3		<p>L'hypothèse B semble la plus appréciée à priori</p>			<p>La suppression des arbres rive extérieure est accepté si des aménagements d'espaces verts compensent Espaces piétonniers larges et la chaussée réduite sont appréciés Espace cyclable plutôt souhaité entre le trottoir et l'espace piétonnier</p> <p>Le stationnement en créneau semble le plus adéquat Volonté de garder un maximum de places de stationnement</p> <p>Inquiétude sur la livraison cela peut réduire encore les places de stationnement ?</p> <p>Rappel sur la dangerosité de l'entrée du parking de la Poste</p>

<p>4</p>	<p>Difficulté de la marche arrière Difficulté pour charger ses courses Problème de livraison encore possible dans cette hypothèse Permanence de l'écran de voiture sur l'espace public Vitrines cachées</p> <p>Placette intéressante</p>	<p>Stationnement apprécié et aisé le long de la route Larges trottoirs Livraisons pratiques Espaces de rencontre et boucle cyclable appréciés</p> <p>Des arbres malades mais conservation souhaitée des arbres avec un travail au cas par cas pour les plus abîmés</p>	<p>Difficulté de la marche arrière Difficulté de stationnement avec les deux côtés Avancées mal perçues Espace de recul peut être utilisé pour le stationnement en double file</p> <p>Refus de la suppression des arbres</p>	<p>Non à la suppression des arbres</p>	<p>Version B plus alternative et unanimement préférée</p> <p>Possibilité d'alterner le stationnement de part et d'autre et de le réduire encore Container poubelle à améliorer en termes esthétiques et pratiques</p> <p>Sur l'ensemble des hypothèses les places avec les bancs, les traitements de sol au niveau des entrées de rue, les arbres, les aménagements paysagers sont très appréciés</p> <p>La suppression des arbres n'est pas du tout souhaitée.</p> <p>Rappel sur l'investissement conséquent d'un tel aménagement et des risques de dégradation liés à la fête de la Saint Jean sur trois jours seulement</p>
<p>5</p>	<p>Les trottoirs ne sont pas assez larges La visibilité des commerces n'est pas améliorée. La réduction de la dimension des chaussées circulées est intéressante car on ne doublera plus alors qu'une voiture est en train de se stationner L'accroche du tour de ville aux ruelles montant vers le centre ancien est à réfléchir avec le traitement du sol (à la fois matériaux et gestion des niveaux)</p> <p>Cette option ne met pas en valeur le site, les espaces de rencontres et verts restent petits</p>	<p>Hypothèse la plus pertinente en y ajoutant quelques options de l'hypothèse D</p> <p>Les trottoirs rendent bien l'espace aux piétons. Le stationnement longitudinal est visuellement moins impactant Impression qu'il y a moins de voitures Stationnement idéal pour remettre les arbres dans l'espace piéton avec des bancs ou des tables entre ces arbres. Les stationnements au dessus de la place du général de Gaulle ne gênent pas mais le trottoir doit être élargi</p> <p>Validation de la chaussée à 4,50m pour avoir une bande cyclable mais idée d'un espace cyclable avec l'espace piéton Idée d'un réseau cyclable plus vaste</p> <p>Mise en valeur du site avec les placettes élargies L'espace devant le bâtiment du crédit agricole est intéressant.</p>	<p>sans grand intérêt, pas de piste cyclable, espace piéton trop restreint.</p>	<p>Hypothèse à combiner avec l'hypothèse B</p> <p>- L'option de l'hypothèse D de supprimer tous les arbres de la ligne extérieure semble intéressante pour aérer l'espace et le rendre plus lumineux, mais pas nécessaire de tous les couper, peut-être un sur deux.</p>	<p>L'hypothèse B est la plus appréciée</p> <p>Rappel : Dangerosité d'accès à la place de général de Gaulle La création d'une entrée à la place du général de Gaulle au niveau du futur office de tourisme est souhaitée, l'accès actuel serait une sortie.</p> <p>Fête de la Saint Jean Elle peut continuer à avoir des manèges sur la grande place du général de Gaulle comme point d'appel et être décalée sur le tour Nord. Ce qui permettrait d'organiser des animations de type musical et artistique sur le tour Sud en lien avec les commerces</p>

6	Problème de stationnement en arrière pour les personnes âgées Les arbres gênent la façade du château Les arbres pourraient être éclaircis	Attention livraison et transport de fond se fait sur la chaussée, largeur de voie doit être suffisante Volonté de voir disparaître le stationnement devant le château pour le mettre en valeur Ne pas mettre de place devant les terrasses de restaurant	Stationnement en perpendiculaire dangereux et difficile Refus des espaces verts devant les commerces	Pas d'observation sur la suppression des arbres Volonté de donner un peu plus d'espace à la chaussée et moins au trottoir (4.70) Proposition d'accès à la place du G de Gaulle depuis l'office de tourisme (entrée)	Nécessité d'aménager des places de livraison Retrait des voitures devant les terrasses et devant le château Buitt Piste cyclable en contresens appréciée Possibilité d'enlever « éclaircir » quand les arbres sont trop proches Nécessité de points de collecte des poubelles Rappel sur l' accès à la place du G de Gaulle, idée d'une nouvelle entrée Le choix des hypothèses se porte sur la B et la D
7	Trottoirs suffisants Dégager plus d'espace pour circuler à pied Stationnement trop compliqué de sortir en marche arrière. « On a jamais vu de stationnement en marche arrière en centre-ville » Volonté de garder les arbres	Le favori à l'unanimité : Les trottoirs sont appréciés car ils laissent de la place pour les bancs Le stationnement doit laisser la visibilité donc jouer sur le dénivelé. Il faudrait supprimer les stationnements qui donnent sur les accès aux autres rues. Volonté d'avoir des bandes d'espace vert car le trottoir plus large le permet.	Personne ne se mettra sur les espaces libres, les poches. Pas d'autres commentaires car ce scénario est rejeté à l'unanimité.	Les trottoirs sont appréciés car ils laissent de la place pour les bancs Le stationnement doit laisser la visibilité donc jouer sur le dénivelé. Trop d'arbres enlevés ! Ils sont nécessaires car ils absorbent le gaz carbonique. Il faut laisser les arbres. Les escaliers ne sont pas pratiques pour tout le monde	Garder l' équilibre de chaque côté que ce soit pour les arbres ou le stationnement . La verdure est essentielle , il faut valoriser les espaces verts avec des éléments qualitatifs. Les accès aux autres rues doivent être dégagés de tous stationnement , on peut y mettre des bancs. Les stationnements fluides tel que arrêt minute et aire de manutention doivent être optimisés (contrôle des arrêts minute et manutention à heures données). Pas besoin de faire le stationnement d'un seul côté, la réduction proposée est déjà suffisante et cela ferait un déséquilibre. Le plan B est celui qui semble pouvoir répondre aux mieux à ces attentes en y apportant des améliorations.

Synthèse des avis et commentaires :

Les choix entre les tables se sont portés majoritairement sur l'hypothèse B (5 tables sur 7) et ensuite pour l'hypothèse D (citée majoritaire sur 1 table et équivalent à la B sur 2 tables).

Espace public

L'espace libéré pour le piéton est largement apprécié, tout comme le traitement aux entrées de rue.

Il apparaît sur certaines tables la nécessité d'avoir la **même largeur de trottoir** de part et d'autre dans un souci d'équité et d'équilibre pour les commerçants et les usagers.

Sur plusieurs tables, la **largeur de chaussée** est souhaitée **entre 4 et 5m**. Cela reste des dimensions importantes pour un sens unique mais il semble difficile pour les participants de se projeter sur une chaussée plus étroite, notamment en raison des pratiques de livraison et arrêt minute sur la chaussée.

La **mise en valeur des éléments emblématiques du tour de ville Sud** est réaffirmée sur certaines tables, point déjà évoqué lors de la dernière réunion de concertation.

Stationnement

Les **deux propositions de stationnement** (Hypothèses B et D) apparaissent **aisées** pour les participants.

La volonté de conserver un **maximum de places** de stationnement est soulignée même si des propositions pour **le réduire** ont également été faites. Les avis sont donc partagés sur ce point.

Il en est de même sur le **stationnement devant la place du Général de Gaulle**. La présence de stationnement ou non **n'est pas tranchée**. Les choix balancent entre la **volonté d'avoir un maximum de places de stationnement** et **l'envie de trouver une vue dégagée sur le paysage gourdonnais**.

La **nécessité de places de livraison** apparaît régulièrement sur les tables. La crainte d'une réduction de places avec ces aménagements spécifiques est mentionnée. Pour cela l'idée d'une **tranche horaire dédiée à la livraison** semble soutenue. L'idée de **stationnements minutes** semble validée, les emplacements doivent être précisément étudiés.

Des **stationnements vélos** sont également demandés sur quelques tables.

Circulation vélo

La bande cyclable n'est pas rejetée mais il est proposé de **l'inscrire dans un réseau cyclable plus large**.

Sa position sur chaussée n'est pas toujours validée dans l'hypothèse B. La largeur des trottoirs pourrait permettre son accueil parmi les piétons. Ces **suggestions d'implantation entre chaussée et trottoir** sont à étudier en termes d'usages entre piétons et cyclistes et selon la possibilité d'équité entre les trottoirs.

Espaces verts

Les avis divergent sur la **suppression ou non des arbres** (la majorité souhaiterait les conserver). Ce qui est unanime c'est la **nécessité d'espaces verts qualitatifs** qu'il y ait suppression ou non. Un traitement sur les arbres reste nécessaire puisque certains sont malades ou dangereux pour la rue et ses usagers.

Equipements

Des **améliorations** sont à apporter sur le **ramassage et les équipements destinés aux déchets** qui sont aujourd'hui fortement remis en question. L'installation de containers escamotables est évoquée.

Des **containers à verre** sont demandés sur l'une des tables.

Points divers

Enfin des points de questionnement sont mentionnés indépendamment des hypothèses de projet.

Il y a une **Crainte sur le développement des marches** pour pallier aux dénivelés importants. La projection dans l'espace de cet aménagement est mal perçue. Les difficultés d'accès au parking du Foirail compte tenu de la dangerosité de l'escalier y accédant, sont mises en parallèle de ses aménagements et font craindre des difficultés dans les déplacements piétons.

L'accès au parking de la Poste est remis en question. L'idée d'un **second accès devant le bâtiment destiné à accueillir l'office de tourisme** est mentionné sur plusieurs tables. Cette hypothèse suppose de définir un accès pour l'entrée et un pour la sortie afin d'éviter les croisements aujourd'hui perçus comme dangereux.

Dernier point évoqué, celui de **la Fête de la Saint Jean**. La question est posée de voir l'aménagement contraint par une fête qui ne dure que quelques jours et dont les dégradations pourrait nuire à l'espace réaménagé. **Faut-il tenir compte de cette fête dans l'aménagement ou envisager son déplacement ?**